

# Prix de l'égalité des chances

## Prix Lux 2024

L'Université de Berne décerne cette année pour la huitième fois le prix de l'égalité des chances Prix Lux. Les mesures récompensées doivent promouvoir activement l'égalité des chances.



### Conditions de participation

Peuvent être nominés des unités universitaires (par ex. instituts, facultés, unités organisationnelles) ou des groupes de personnes qui s'engagent pour l'égalité des chances à l'Université de Berne. Les mesures récompensées doivent promouvoir activement l'égalité des chances - liées au racisme, au sexe, à l'origine sociale, au harcèlement sexuel, à un handicap physique ou mental, à l'expérience de migration, à l'orientation sexuelle ou à l'âge. Elles doivent également stimuler la discussion sur les thèmes de l'égalité des chances innovantes, originales et durables ainsi que présenter un potentiel de transfert.

### Prix

Le prix s'élève à CHF 2000.- et est accompagné d'un objet lumineux.

### Date limite de dépôt des candidatures

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au 15 juillet 2024 au plus tard. Envoyez vos propositions et vos explications par e-mail à [info.afc@unibe.ch](mailto:info.afc@unibe.ch) ou par courrier à l'adresse ci-dessous. Vous trouverez plus d'informations sur notre site Internet : [www.prix-lux.unibe.ch](http://www.prix-lux.unibe.ch)

Votre équipe s'engage-t-elle pour l'égalité des chances à l'Université de Berne ? Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature !

**u<sup>b</sup>**